

COMPTE RENDU DE L'ATELIER DE PLANIFICATION DE LA RÉVISION DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE GOUVERNANCE ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION, MRAI, les 20 et 21 avril 2009

La promotion de la gouvernance et la réduction de la corruption sont des axes majeurs d'intervention pour le développement économique et la réduction de la pauvreté aux termes des documents nationaux de politique pour la 2006-2011 et de la stratégie d'assistance de la Banque mondiale au Bénin pour la période 2009-2012. En 2007, le Gouvernement du Bénin a conduit à terme avec l'appui de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement (BAD) une enquête diagnostique sur l'état de la gouvernance et de la corruption dans ce pays. À l'occasion de la dissémination des résultats de cette enquête, les acteurs ont recommandé de réviser la stratégie nationale de lutte contre la corruption et d'élaborer un plan d'action pour la promotion de la bonne gouvernance. Ces actions s'imposent encore plus dans la perspective de la mise en place du sixième crédit d'appui à la réduction de la pauvreté (PRSC 6.)

Un atelier de planification de la révision de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté a donc eu lieu dans l'une des salles de conférences du Ministère de la Réforme administrative et institutionnelle (MRAI) à Cotonou les 20 et 21 avril 2009. Réunissant des représentants-clés du gouvernement, de la société civile et des médias, dont la liste nominative constitue l'Annexe 1, cet atelier avait pour objectif de planifier le processus de révision de la stratégie nationale de lutte contre la corruption. Concrètement, il s'agissait de rappeler les étapes franchies, d'élaborer des termes de référence détaillés et d'adopter un plan d'action concret. Ouvert solennellement par le Ministre de la Réforme administrative et institutionnelle, l'atelier a permis aux participants d'avoir un débat général, de définir des orientations pour la révision de la stratégie nationale de lutte contre la corruption, d'élaborer une feuille de route et de formuler différentes recommandations.

I. LES CONCLUSIONS DU DEBAT GENERAL

Après le discours d'ouverture du Ministre et le mot de cadrage de Mme Susana CARRILLO, experte senior en gouvernance à la Banque mondiale, les participants ont suivi deux communications présentées par MM. Joseph ARAYE, Inspecteur des finances, et Laurent METONGON membre de l'Observatoire de lutte contre la corruption (OLC) respectivement sur l'enquête-diagnostique de 2006-2007 et sur les conclusions des ateliers organisés à Cotonou et à Kinshasa par la Banque mondiale en 2008. Le débat général engagé sur la base de ces communications a porté sur l'enquête diagnostique, sur l'évolution récente en matière de gouvernance et de lutte contre la corruption (GAC) au Bénin ainsi que sur la stratégie nationale de lutte contre la corruption à réviser.

Ainsi, il a été rappelé que l'enquête diagnostique réalisée en 2006-2007 rend compte surtout de la perception que les acteurs ont de la corruption et que, visant à comprendre le phénomène de la corruption pour mieux le combattre, elle ne saurait être analysée comme une mise en accusation de quelque secteur que ce soit. Pour l'information complète des participants, il a été rappelé que les outils d'enquête et les résultats détaillés sont disponibles et librement téléchargeables sur www.worldbank.org/wbi/governance/diagnostics

En termes d'évolution récente, il est apparu à l'occasion du débat général qu'en approuvant le compte-rendu de la dissémination des résultats de l'enquête diagnostique, le gouvernement a désigné le MRAI comme chef de file d'un Comité ad'hoc composé du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), du Ministère de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme (MJLDH) et de l'OLC pour conduire le processus de révision de la stratégie GAC.

Par ailleurs, comme tous les ans, l'OLC a réalisé en 2008 une enquête sur la corruption dont le rapport est en cours de rédaction. Deux constats inquiétants ont été également faits. Premièrement, des études récentes révèlent que le Bénin tend à devenir une plaque tournante de la drogue en Afrique de l'ouest. Deuxièmement, le développement de la corruption au sein des médias du fait des structures de l'État remet en question ces deux catégories d'acteurs comme vecteurs de la lutte pour la bonne gouvernance. Enfin, plusieurs documents en cours d'élaboration (PRSC 6 ; Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté – troisième génération ou SCRP 3) doivent intégrer la stratégie GAC.

En ce qui concerne la stratégie nationale de lutte contre la corruption à réviser, elle a été adoptée par le gouvernement en 2002. Certaines institutions actuelles en découlent: OLC, MRAI... Mais elle ne comporte ni plan d'action détaillé ni indicateur de performance et n'a pas fait l'objet d'évaluation.

II. LES ORIENTATIONS DEFINIES POUR LA REVISION DE LA STRATEGIE

Les participants à l'atelier des 20 et 21 avril 2009 ont défini pour la révision de la stratégie nationale de lutte contre la corruption des orientations en termes d'objectifs, de contenu, de démarche et de sources à exploiter.

L'objectif général du processus à engager consiste à réviser la stratégie adoptée en 2002 pour en faire un instrument plus performant au service de la croissance et de la réduction de la pauvreté par la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption. De façon spécifique, il s'agit d'actualiser le document au regard de l'évolution la plus récente, d'y intégrer la dimension générique 'Gouvernance', et de le compléter par les éléments qui y font défaut.

La stratégie révisée devra comporter notamment un état des lieux (formes, manifestations, problèmes, défis de la gouvernance et de la lutte contre la corruption, etc.), des objectifs stratégiques, des axes prioritaires d'intervention (cibles, secteurs, thèmes...), un plan d'action assorti d'indicateurs de performance, le montage institutionnel de mise en œuvre, un mécanisme de suivi-évaluation.

La démarche recommandée par l'atelier pour la révision de la stratégie de 2002 passe, entre autres, par l'évaluation de cette stratégie, la définition d'orientations à travers des consultations dans les secteurs concernés, au niveau décentralisé et avec les partenaires techniques et financiers (PTF). Le pilotage du processus sera logiquement assuré par le Comité ad'hoc mis en place par le gouvernement (Chef de file: MRAI ; membres: MEF, MJLDH, OLC). Mais les participants ont insisté sur la nécessité de faire renforcer le Comité ad'hoc par les ministères sectoriels-clés concernés et par d'autres composantes de la société civile. Un Cabinet sera recruté pour apporter un appui continu au processus à travers une équipe pluridisciplinaire composée d'un politologue, d'un expert en gouvernance et développement institutionnel, d'un économiste/planificateur et d'un spécialiste en communication. L'atelier recommande d'établir le lien entre la stratégie GAC d'une part, la SCRP 3 et le PRSC 6 d'autre part. Ceci suppose notamment que le Comité ad'hoc de révision de la stratégie GAC s'implique dans l'élaboration de la SCRP, que la révision de la stratégie GAC soit réalisée avec célérité (dans un délai à déterminer au vu des échéances du plan d'action) et soit intégrée au PRSC dès qu'elle sera disponible.

Les principales sources à exploiter pour la révision de la stratégie sont les rapports relatifs à l'enquête diagnostique (2006-2007), à l'atelier de restitution des résultats de l'enquête diagnostique (janvier 2008), à l'atelier des journalistes (janvier 2008), aux ateliers de Kinshasa (mai 2008) et de Dakar (décembre 2008), aux enquêtes récentes sur la corruption (OLC 2008 notamment) ainsi que les recommandations issues des journées nationales de lutte contre la corruption.

III. LA FEUILLE DE ROUTE ELABOREE POUR LA REVISION DE LA STRATEGIE

Initialement, l'atelier des 20 et 21 avril 2009 devait élaborer un plan d'action détaillé précisant les responsabilités et les échéances. Dans le temps imparti aux travaux, il n'a pas été possible d'aller aussi loin. Toutefois, les participants ont réussi à identifier les activités maîtresses et à les décliner en sous-activités. La feuille de route qui en découle se présente donc comme suit :

1. Travaux préparatoires
 - 1.1. Atelier des 20 et 21 avril 2009
 - 1.2. Compte-rendu aux ministres et responsables des structures représentées (28 avril 2009 au plus tard)
2. Communication en Conseil des ministres (12 mai 2009 au plus tard)
3. Renforcement du dispositif de pilotage
 - 3.1. Identification des acteurs
 - 3.2. Prise d'actes et notification
4. Atelier de lancement
 - 4.1. Préparation
 - 4.2. Tenue (26 juin 2009 au plus tard)
5. Évaluation de la stratégie
 - 5.1. Elaboration de termes de référence
 - 5.2. Revue documentaire
 - 5.3. Evaluation de la mise en oeuvre
6. Consultations sectorielles
 - 6.1. Cadrage (cibles, thèmes, sites, équipes...)
 - 6.2. Elaboration des outils
 - 6.3. Consultations
 - 6.4. Exploitation des données et rédaction du rapport
7. Rédaction de la nouvelle stratégie et plan d'action
8. Adoption
 - 8.1. Pré-validation
 - 8.2. Avis des PTF
 - 8.3. Validation par tous les acteurs
 - 8.4. Avis du CCRA et de la CNCRA
 - 8.5. Compte-rendu au Conseil des ministres
9. Vulgarisation
 - 9.1. Elaboration du plan de communication
 - 9.2. Mise en œuvre du plan de communication
10. Table-ronde des PTF

IV. LES RECOMMANDATIONS FORMULEES

Les recommandations formulées par l'atelier des 20 et 21 avril 2009 sont essentiellement des mesures de lutte contre la corruption. Celles-ci visent à :

- revoir à la hausse les traitements et salaires dans le secteur public afin de pouvoir sanctionner sereinement les actes de corruption ;
- concilier l'obligation de discrétion des organes d'inspection avec la nécessité de publier leurs rapports pour assurer l'information de la population sur les faits répréhensibles ;
- organiser la formation aux valeurs citoyennes des Béninois de tous âges, même si cette formation ne suffit pas à éradiquer la corruption ;
- associer à la réflexion et à l'action relatives à la bonne gouvernance la société civile, dont les syndicats constituent une composante, ainsi que les médias ;

- appliquer sans complaisance les textes existant déjà pour mettre fin à l'impunité et rendre effective la reddition des comptes ;
- poursuivre le plaidoyer nécessaire pour le vote du projet de loi sur la corruption en instance à l'Assemblée nationale.

Enfin, l'atelier a confié au Comité ad'hoc présidé par le MRAI le soin de définir pour le jeudi 30 avril 2009 au plus tard, toutes les échéances et les responsabilités pour les activités de révision de la stratégie et à en déduire le délai global nécessaire pour conduire le processus à terme.

ANNEXE N° 1 : LISTE DES PARTICIPANTS

REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DE LA REFORME ADMINISTRATIVE ET INSTITUTIONNELLE

**ATELIER DE PLANIFICATION DE LA RÉVISION DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE
GOUVERNANCE ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION**

Liste des participants

°	Nom et prénoms	Institution/Organisation
1.	HOUNWANOU Delphin	MJLDH
2.	IGUE R. Wassi	Ministère du Travail et de la Fonction Publique
3.	ZANOU Rene	Inspection Générale d'Etat
4.	ARAYE Joseph	Inspecteur Général des Finances
5.	HOUSSOU Edouard	Inspection Générale des Finances
6.	BELLO Mamoudou	Inspection Générale des Affaires Administratives
7.	ELIAS Jean-Baptiste	Le Président de l'OLC
8.	NOUATCHI Théodule	FONAC (Front des Organisations Nationales Anti-corruption)
9.	IDOHOU Léontine	FONAC
10.	AMLON Georges	Journaliste Ressource
11.	EHOUMI Guy Constant	Journaliste

12.	CHOGNIKA B. Olaniyan	ALCRER (Association de Lutte Contre le Racisme, l'Ethnocentrisme et le Régionalisme)
13.	BOUKARY Idrissou	Le Secrétaire General, MRAI
14.	AGUESSY Colette	La Secrétaire General Adjoint, MRAI
15.	SEIDOU Arouna	MRAI
16.	DJIBRIL AMADOU Fatoumata	MRAI
17.	ADAMOU Amidou	Le Directeur de Cabinet, MRAI
18.	AHO Edouard	MRAI
19.	TOHOUNDO Roger	MRAI
20.	CARRILLO Susana	Banque mondiale
21.	FALL Marieta	Banque mondiale
22.	SALAMI Moumouni	MRAI
23.	ADJE Adeyemi	MRAI
24.	AGBOGLADJA H. Isidore	MRAI
25.	SEWE Euphrasie	MRAI
26.	NOUTAIS Martial Paul-Marie	MRAI
27.	OUTICLISSOU Rony Patrick	MRAI
28.	SANNI Bonaventure	Rapporteur, OLC

29.	ADECHOKAN Bachir V.	OLC
30.	METONGNON Laurent	OLC
31.	GNASSOUNDOU Oscar	OLC
32.	TOTAH Benedicta	PARA-Canada
33.	ASSAH Gustave	Social Watch
34.	AGONDANOU Yves	Social Watch
35.	MATCHOUDO Marie-Louise	Journaliste, l'Autre Quotidien
36.	AWOUSO Francois	Journaliste Ressource
37.	SOHOUENOU Epiphane	Facilitateur